

## Apéro des solidarités Pour donner du gout aux solidarités

*Introduction par Dominique NALPAS*

Voilà une belle idée que de nommer cette rencontre qui se veut conviviale « Apéro des solidarités »... Mais qu'est ce qu'un apéro, un apéritif ? Ce n'est autre qu'une mise en appétit. Une mise en bouche. L'apéritif est le signal que bientôt l'on va se sustanter. Avec l'apéritif, l'organisme se mobilise pour le repas à venir. C'est aussi tout l'imaginaire du bien manger qui se met en route. L'apéro des solidarités ne serait autre donc qu'une mise en appétit pour les solidarités.

C'est qu'il faudra de l'appétit pour les solidarités dans les temps qui viennent. Il faudra être volontariste car il est des forces contraires qui poussent à nous désolidariser, à nous opposer les uns contre les autres, à substituer des forces de coopération par des forces de compétition. Il faudrait selon cette théorie dominante, des gagnants et des perdants.

Mais cet appétit pour le « faire ensemble », pour le commun, pour le « solidaire », il est au pluriel ici. C'est qu'il n'y aurait pas seulement « une » forme de solidarité, mais une multitude de formes. Et c'est vrai qu'il est de multiples formes de solidarité.

La solidarité, ou les solidarités, ce n'est pas quelque chose de si simple et qu'il suffirait, pour paraphraser De Gaulle parlant de l'Europe « de sauter sur sa chaise comme un cabri en disant Solidaire, solidaire, solidaire » pour que cela ne signifie vraiment quelque chose, pour que cela advienne. Combien de fois en effet entend-on la nécessité de cette solidarité et que dès que les premiers coups de boutoirs de la compétition viennent frapper sur la cohésion sociale, nos belles solidarités se fissurent. Combien de fois n'avons nous pas vu ceux qui vantent comme nous la solidarité, se désolidariser, dès lors que des intérêts sont en jeu.

Nous héritons d'un formidable dispositif issu de 150 ans de luttes, un formidable outil alliant la solidarité nationale, les techniques de la statistique assurantielle et la coordination de la gestion par l'institution étatique : la sécurité sociale, bref une machine à redistribuer les richesses. Mais nos solidarités médiatisées par l'institution de l'Etat – sont mises en danger aujourd'hui. Il y a des volontés politiques, idéologiques à ce détricottage, nous le savons tous très bien. La compétition entre nations forme une pression considérable sur le système de la sécurité sociale, mettant les travailleurs des différents pays en compétition. Mais peut-être, pas seulement. Les forces de destructions ne sont pas qu'externes, elles sont peut-être aussi internes.

C'est que d'une certaine manière nous sommes peut-être en train de la laisser filer cette super solidarité. Gérée de plus en plus par l'Etat, elle devient un objet institutionnel et pas un élément du commun, de ce qui nous appartient en commun. Les solidarités étatiques sont des solidarités froides, celles du quiconque et donc de personne. C'est que les formes médiatisées – institutionnalisées – de la solidarité nous font perdre l'idée essentielle que ces solidarités nous lient entre nous tous en tant qu'individus, personnes concrètes, chaudes. Nous perdons le sens de l'autre, de sa concrétude, de ce qui fait sa vie, son histoire. L'autre peut rester un quiconque dont on n'a pas à se soucier en particulier.

Etrangement, c'est comme si cette forme institutionnelle de la solidarité nous rendait plus individualistes. Cette sécurité là, construite sur la base contributive de tous, permettant

que, face aux difficultés de la vie de chacun de nous, il y ait toujours statistiquement un nombre suffisant de personnes qui peuvent subvenir à nos besoins, nous permet, justement, de conserver une liberté individuelle. Et c'est très bien. Mais cela agit comme un paradoxe, c'est comme si plus il y avait de solidarité généralisée, moins il y avait de solidarité inter-individuelles. La solidarité générale permettrait à l'individu ainsi libéré de perdre le concret de l'autre, ainsi que je le disais.

Cette demande d'individuation n'est pas nouvelle non plus. C'est que les solidarités des communautés primaires, les solidarités villageoises étaient parfois bien pesantes. Durkheim l'un des inventeurs de la sociologie appelait solidarité mécanique ces solidarités obligatoires dans lesquelles sont insérées les personnes du fait de leur similitude. Dans ses communautés, les normes sociales étaient fortes aussi, le contrôle aussi, la loi était essentiellement restrictive.

Avec la division sociale du travail, la montée en puissance de l'industrie, l'accroissement des villes et pour finir l'urbanisation générale de la vie, les solidarités primaires se sont dissoutes, les individus désaffiliés se retrouvaient requis dans l'industrie. Une nouvelle solidarité émergeait, une solidarité où chacun prend une place bien particulière dans un dispositif de production. Cette solidarité là fonctionnelle est dite par Durkheim organique, ce sont les interdépendances. Une solidarité de classe aussi.

Alors, les ouvriers se sont organisés. Un fort mouvement mutuelliste, coopératif se met en place à partir du XIXème siècle. Il est volontaire et individuel. Je veux dire que ce sont des individus qui décident de créer ces organisations coopératives, ces mutuelles, qui ensemble font un vaste mouvement social. Ils construisent ces nouvelles solidarités sur la base de leur volonté. Bien des Etats ont d'abord lutté contre leur organisation, s'alliant aux classes dominantes, celles qui captent les plus values du travail. Pensez donc ! Si la coopérative devient le noyau entrepreneurial, comment pourriez vous organiser la structuration d'une plus-value. Et si la mutuelle devient le liant affiliant les personnes entre elles, même en dehors du travail, quelle pression pouvez vous faire sur l'individu, comment pourriez vous le plier au système ?

Ce n'est que petit à petit, que ces volontés solidaires se sont intégrées dans les structures coordinatrices de l'Etat, tout en renforçant l'Etat-nation. Ce n'est que petit à petit que la question sociale est devenue une question politique trouvant des solutions institutionnelles par le biais de mécanisme assuranciers. Notre sécurité sociale telle que nous la connaissons aujourd'hui, n'a pris forme qu'après la seconde guerre mondiale sur la base de multiples compromis jamais définitivement résolus... Mais cette institutionnalisation, le fait que l'Etat s'occupe de nous et que nous, usagers, soyons si loin de son organisation nous a fait perdre le sens organique de cette solidarité. Elle est redevenue mécanique, d'une certaine manière sortie de nos champs de préoccupation et de conscience.

De plus, organisée dans le cadre de l'Etat nation, l'Etat providence, l'Etat assurantiel, on le voit, cette solidarité peine à s'ouvrir plus largement, vers l'Europe notamment. La division sociale du travail a largement dépassé nos frontières et nous sommes de fait interdépendants. Mais les solidarités instituées ne suivent pas ce mouvement... Pire, elles se restreignent. Par exemple de véritable Etat nation, il n'en est pas en Belgique... à moins que l'on ne parle de Flandre, par exemple. Et l'on voit que la solidarité organisée voudrait prendre des formes refermées sur la nation flamande, dans le Nord du pays,...

Il semble que le cycle d'institutionnalisation de la solidarité ouvert au XIXème siècle se referme aujourd'hui. Quelque chose est à réinventer.

Mais vous allez me dire où va-t-il avec tout ça Dominique ? Il est plutôt en train de nous couper l'appétit, là. Oh !, non, je ne souhaite évidemment pas vous couper l'appétit. Par contre je pense qu'il faut prendre en effet la mesure contemporaine des choses. Cet apéro, n'est donc pas à prendre à la légère. Il ne s'agit pas de prendre un petit rosé sur une terrasse baignée de soleil, dans une ambiance de farniente. Non, il s'agit tout à fait convivialement de parler de choses bien sérieuses, mais heureuses aussi. Ce petit apéro n'est autre qu'un rendez-vous avec l'Histoire.

L'hypothèse que je souhaiterais formuler ici, c'est que nous pourrions espérer sauvegarder nos systèmes de solidarité sociale générale, médiatisée, cette fameuse sécurité sociale seulement si nous réussissons à sauvegarder les solidarités chaudes, concrètes, interpersonnelles... L'une alimentera l'autre et vice versa. Cela ne vous met-il pas déjà un peu plus en appétit ?

Je ne pourrais faire la démonstration d'une telle hypothèse ici. Cela demanderait des développements plus sérieux. Je me bornerai à préciser que comme j'essayais de le montrer plus haut c'est que les solidarités immédiates et les solidarités médiatisées ont toujours existé ensemble. C'est pourquoi nous sommes tous réunis ici entre représentants des solidarités institutionnalisées ou non. Il faut que les usagers c'est à dire nous tous ayons le plus possible un appétit pour ces solidarités immédiates et quotidiennes.

Je voudrais prendre un exemple que j'avais en son temps proposé de travailler avec un ancien président de CPAS, c'était du temps de Parcours citoyen. Ce dernier, médecin, m'expliquait ce problème. Il se retrouvait régulièrement en difficulté face à des personnes qu'il soignait à domicile. Il fallait un moment acheter des médicaments et du coup il cherchait des voisins pour l'y aider. Cela ne marchait pas toujours, alors il allait chercher les médicaments lui-même. Mais parfois, il trouvait un voisin acceptant et cela créait des solidarités de voisinage. Puis les organisations de soin à domicile ont été créées, et ce sont des professionnels qui ont pris en charge ce qui pouvait être de l'ordre de la solidarité intercitoyenne. Il trouvait – ce libéral social – que c'était dommage que des solidarités immédiates, premières, soient in fine remplacées par une solidarité institutionnelle. Le citoyen pouvait continuer de se désintéresser de son voisin. Son idée était que le travailleur social ne devait pas aller chercher le médicament lui-même, mais aider le voisinage à s'organiser pour aider le voisin en besoin... Ce qu'on appelle travail communautaire qui somme toute a tendance à disparaître.

Autre exemple, celui des Assemblées des voisins pour les sans papiers. Pour le coup, vis-à-vis du sans papier, il n'y a pas de médiatisation de la solidarité... On ne peut compter sur l'Etat pour venir en solidarité avec des Sans papiers, par définition. Seuls les voisins peuvent faire quelque chose. L'idée de l'Assemblée était de venir en solidarité mais aussi de penser des formes structurées (des sortes de mutuelles). Des rencontres avaient été organisées avec les syndicats... mais c'était sans doute trop tôt...

Il ne s'agit donc pas ce soir, avec cet apéro des solidarités, de faire de la pub pour une organisation ou une autre, mais de proposer des récits ancrés donc dans ce qui fait de nous tous des humains, sensibles, vivants, que nous travaillions dans une institution ou non. L'idée, ici est de narrer des histoires de projets dans lesquelles les solidarités au sens multiples dont nous avons parlé ci-dessus sont en jeu, avec ce qui fait leurs espérances ou ce qui pose problème, la manière dont on résoud ces derniers, etc.

Nous aurons six tables pour s'entre raconter nos histoires, pour s'écouter, aussi.